

Santé Scolaire

Madame Corinne BOSSER

FONCTION :            INFIRMIERE

Définition de la fonction :

L'infirmière, placée sous l'autorité hiérarchique du Proviseur, est présente au quotidien dans l'environnement des élèves tout au long de leur scolarité. Dans le lycée, elle est le référent santé tant dans le domaine individuel que dans le domaine collectif. Elle se préoccupe de la santé et du bien-être physique et psychique des élèves.

Descriptif des activités essentielles :

- accueillir et écouter les élèves
- organiser les urgences et les soins
- organiser un suivi infirmier
- participer à des actions de prévention et d'éducation à la santé
- organiser et réaliser le suivi de l'état de santé des élèves
- suivre les élèves signalés par l'équipe éducative
- contribuer à l'intégration scolaire des enfants et adolescents atteints de handicap
- travailler en étroite collaboration avec ses collègues du service infirmier, médical, social et toute la communauté scolaire. Contact avec la famille, médecins traitants...

Observations :